

**CONCOURS EXTERNE ET DE 3^{ème} VOIE
D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE**

SESSION 2008

**ETABLISSEMENT D'UN TABLEAU NUMERIQUE
d'après les éléments fournis aux candidats**

Durée : 1h00

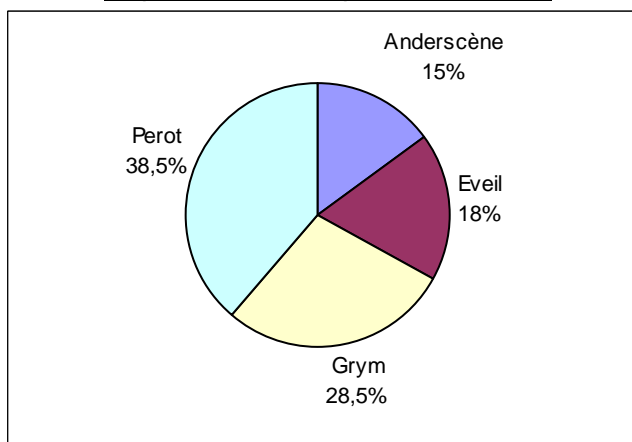
Coefficient : 3

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni le nom d'une collectivité existante ou fictive, ni signature, ni paraphe. L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée. Votre tableau numérique doit impérativement être reporté sur la feuille quadrillée de la copie. Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

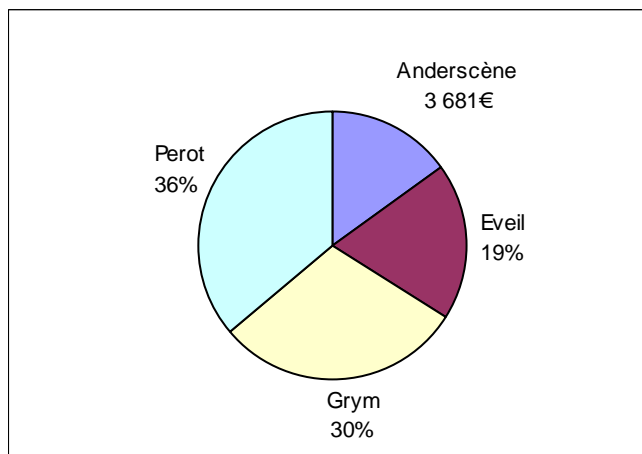
Quatre communes, Anderscène, Eveil, Grym et Pérot se sont regroupées pour organiser un festival annuel du conte, « Contes sans compter ».

La répartition des dépenses (hébergement des conteurs, prestations diverses, achat de livres...) entre les quatre communes en 2006 et en 2007 est représentée par les diagrammes ci-après. Leur montant total en 2006 était de 21 480 €.

Répartition des dépenses en 2006



Répartition des dépenses en 2007



Pour les prévisions 2008, afin de mieux adapter les dépenses à la taille de chaque commune, il a été décidé de les répartir proportionnellement à leur population respective, à savoir, dans l'ordre alphabétique : 1 350 ; 1 480 ; 2 640 et 3 820 habitants.
De cette manière, la commune de Grym prendra en charge 7 920 €.

La répartition des recettes (subventions, entrées, ventes de livres,...) s'effectue comme suit : pour 2006, la commune de Pérot a enregistré 12 328 € de recettes. Les communes d'Anderscène et d'Eveil ont totalisé 12 757 € et la recette d'Eveil est supérieure à celle d'Anderscène de 697 €.

Pour 2007, les communes d'Anderscène, d'Eveil et de Pérot ont respectivement réalisé 1/6, 1/5 et 2/5 de la recette totale de 2007.

La commune de Grym quant à elle a enregistré une recette de 7 637 €, soit une progression de 6 % par rapport à sa recette de 2006.

Pour les prévisions 2008, on prévoit des recettes respectives de 5 800 €, 6 800 €, 7 900 € et 13 000 €.

Il vous est demandé d'établir un tableau numérique dans lequel vous ferez apparaître, pour chaque commune et pour l'ensemble :

- les dépenses et les recettes pour 2006 et 2007, ainsi que leur évolution respective en pourcentage sur cette période ;
- les prévisions de dépenses et de recettes pour 2008.

Les montants seront arrondis à l'euro près et les pourcentages seront arrondis au $\frac{1}{100}$ près.

**Vous devez présenter vos résultats exclusivement sous forme d'un seul tableau numérique, réalisé uniquement au stylo bille, plume ou feutre de couleur bleue ou noire.
Toute autre présentation ne sera pas corrigée.**